



IMMOBEL
since 1863

“Building the future,
adding value.”



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information non réglementée

Bruxelles, 29 février 2016 : 18H00

DECES DE DIDIER BELLENS, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IMMOBEL

Le Conseil d'Administration d'IMMOBEL fait part de sa tristesse suite au décès de Didier Bellens.

Il a fait son entrée au Conseil d'Administration d'IMMOBEL le 29 août 2007 et prenait ce rôle à cœur. Il était :

- Président du Comité de Rémunération & de Nomination
- Membre du Comité d'Audit & Financier
- Membre du Comité des Administrateurs Indépendants

A sa demande, il a été déchargé de son mandat le 18 février dernier.

Marnix Galle, Président du Conseil d'Administration, « *salue la personne de Didier Bellens, son esprit d'équipe, ses conseils judicieux et pointus, et sa capacité à jeter des ponts entre des personnes et des situations* ».

IMMOBEL souhaite à sa famille ainsi qu'à ses amis beaucoup de courage en ces moments difficiles.

Pour plus d'information :

Marnix Galle*, Président du Conseil d'Administration
+32 2 422 53 26
marnix.galle@immobel.be

*représentant permanent de la société A³ Management bvba

Alexander Hodac*, Administrateur Délégué
+32 2 422 53 23
alexander.hodac@immobel.be

*représentant permanent de la société AHO Consulting bvba

A propos d'IMMOBEL:

IMMOBEL, cotée à la Bourse de Bruxelles depuis le 19 septembre 1863, est depuis plus de 150 ans un acteur majeur du développement immobilier en Belgique. Elle exerce également ses activités au Grand-Duché de Luxembourg et en Pologne. Ses métiers se déploient dans les secteurs des bureaux, du résidentiel et du lotissement, assurant la diversification de son portefeuille de projets. Sa vision du marché et son expertise lui permettent de concevoir, promouvoir et gérer d'ambitieux projets immobiliers, créateurs de valeur à long terme, respectueux de l'environnement et intégrant les grands enjeux de société.

IMMOBEL est cotée sur Euronext Bruxelles sous le libellé «IMMOBEL».

Pour plus d'informations, voir aussi: www.immobel.be